



NEWSLETTER PARTENAIRES

Numéro 75 - Janvier 2026



A LA UNE

Manuel GALLAND, Président du Conseil d'Administration et l'ensemble des administrateurs, et Sébastien WAGNER, Directeur par intérim et l'ensemble du personnel de la Caf de la Haute-Marne vous adressent leurs vœux les plus sincères pour 2026.

2026 ouvre un nouveau cycle pour la Branche Famille et la Caf, comme pour de nombreux acteurs publics, avec le renouvellement de nos conseils d'administration et les élections municipales. Au niveau local, un nouveau directeur prendra ses fonctions au sein de l'organisme au cours du premier trimestre. Dans ce moment de transition, une chose ne change pas : notre engagement aux côtés des familles et notre action au service de la solidarité. Poursuivons ensemble le travail au service des politiques sociales et familiales dans le département !

La Caf de la Haute-Marne vous présente ses meilleurs vœux



2026



Cette carte de vœux a été réalisée avec les dessins des enfants du personnel de la Caf de la Haute-Marne, dans le cadre des 80 ans de la Sécurité sociale

PRIME EXCEPTIONNELLE DE FIN D'ANNÉE RSA : 3797 BÉNÉFICIAIRES

Le dispositif de Prime exceptionnelle de fin d'année, dit « Prime de Noël RSA » a été reconduit en 2025. La prime était ouverte aux bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (avec un droit supérieur à 0), aux bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité Spécifique et aux bénéficiaires de l'Allocation Équivalent Retraite (pour ces deux dernières catégories de bénéficiaires, le versement a été effectué par France Travail).

3797 allocataires ont été bénéficiaires de cette aide exceptionnelle en Haute-Marne.

Le montant de la prime était de 152.45€ pour une personne seule, 228.67€ pour deux personnes, 274.41€ pour trois personnes... La prime a été mise à disposition sur le compte des allocataires le 16 décembre 2025. Aucune démarche n'était à réaliser, le versement était automatique !

Le montant total versé dans le département s'élève à 827 350.64€, soit un montant moyen par allocataire de 218€.



3230
service gratuit + prix appel

SUIVEZ-NOUS



Nos pages locales :
caf.fr/allocataires/caf-de-la-haute-marne

REVALORISATION DES DROITS EN JANVIER 2026

La Caf a actualisé au cours du dernier trimestre 2025 les ressources annuelles des usagers, pour mettre à jour les droits versés à compter de janvier 2026 (versement du 5/02). Les nouveaux montants de droits seront visibles sur caf.fr à compter du 25 janvier.

La Caf a récupéré auprès des services des Impôts les ressources annuelles des usagers. Cette opération était automatique pour la grande majorité des allocataires et permet de recalculer le montant des droits à partir de janvier 2026. Les usagers n'ont alors aucune démarche à réaliser.

RESSOURCES : MISE À JOUR DES RESSOURCES ANNUELLES DES USAGERS

Pour les allocataires pour lesquels cette récupération n'a pas fonctionné (environ 2000 usagers), la Caf les a invités mi-octobre à déclarer en ligne les informations manquantes, via leur espace personnel sur caf.fr.

La démarche est indispensable et doit être impérativement faite dans les meilleurs délais pour un juste calcul des droits au 1/01/2026 !

En l'absence de déclaration de ressources, les droits de l'usager seront suspendus à compter de ce mois de janvier.

De même, pour calculer le montant de l'Allocation aux Adultes Handicapés, la Caf a besoin de connaître le montant des avantages vieillesse ou invalidité du mois de novembre ou de la dernière année. La déclaration est à réaliser par les bénéficiaires AAH en ligne sur le site caf.fr. Les allocataires concernés (ou leur tuteur) ont reçu fin novembre un mail pour les informer de la démarche à réaliser. Plus de 1000 allocataires sont concernés par cette démarche au niveau départemental.



UN NOUVEAU SITE POUR LES PENSIONS ALIMENTAIRES

Pour offrir aux usagers une meilleure expérience de navigation et répondre à leurs attentes, la Caf a revu l'ergonomie du site pension-alimentaire.caf.fr.

Grâce à un parcours guidé, les informations correspondant à la situation de chaque usager sont plus facilement accessibles, pour les parents recevant ou versant une pension alimentaire. De nouvelles rubriques plus claires ont été construites : vos droits, vos démarches, vos actualités...

Le site regroupe toutes les informations utiles sur la pension alimentaire et les thématiques liées à la séparation, mises à jour régulièrement. L'accès au compte pension-alimentaire ne change pas, les modalités de connexion restent identiques.



ACTUS DU TERRITOIRE

APPEL À PROJETS PARTENAIRES 2026

Dans le cadre de son action et pour tenir compte des besoins des partenaires, la Caf de la Haute-Marne a souhaité améliorer et simplifier son partenariat au service des familles et des territoires. La campagne de subventions de fonctionnement et d'investissement est ouverte jusqu'au 12 janvier 2026 et couvre toutes les thématiques d'aides (petite enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale).

Cet appel à projets s'adresse aux structures associatives et collectivités locales qui œuvrent sur l'ensemble du territoire de la Haute-Marne. Il présente les différentes modalités d'interventions de la Caf de la Haute-Marne pour accompagner les projets développés en faveur des publics enfants, jeunes, familles et habitants.

Les critères relatifs à chaque axe d'intervention sont précisés dans le cahier des charges ainsi que les coordonnées du Chargé de conseil et développement de secteur pour toutes questions ou besoins d'accompagnement.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **12 janvier 2026** pour un examen des dossiers en **février 2026** par la Commission d'Action Sociale de la Caf. Les dossiers seront financés dans la limite des disponibilités budgétaires de la Caf. La demande doit être formalisée via le dossier de demande d'aide financière 2026 et retournée à l'adresse mail suivante : action-sociale@caf52.caf.fr

Zoom sur la parentalité

La Caf a également lancé deux appels à projets spécifiques en matière de parentalité :

- La Caf de la Haute-Marne souhaite poursuivre la démarche initiée en 2024 visant à soutenir la mission de coordination entre les structures œuvrant dans le champ de la parentalité. Cette mission a pour objectif de développer l'offre de service à l'échelle départementale, d'impulser des offres innovantes à destination des parents et ainsi permettre une meilleure couverture territoriale par la mise en place d'une mission d'animateur du réseau de coordination du dispositif.
- La Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Marne lance aussi un appel à projet parentalité 2026 qui s'inscrit dans le cadre de l'axe parentalité décliné dans le Schéma Départemental des services aux Familles 2020/2026.



Les deux appels à projets sont consultables sur les pages Partenaires du site caf.fr de la Caf de la Haute-Marne.

REVALORISATION DE LA PRESTATION DE SERVICE

La Caf soutient les partenaires en contribuant au financement des équipements et services destinés aux familles par le biais de subventions sur fonds nationaux.

Pour l'année 2026, le barème national des aides aux partenaires a été mis à jour conformément à la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) 2023-2027 signée entre l'Etat et la Caisse nationale des allocations familiales avec une **hausse significative des financements**, soit une augmentation de 278 millions d'euros.

A noter pour 2026, des évolutions au niveau des financements à destination de la petite enfance :

- la revalorisation du prix plafond de la PSU à hauteur de 2% avec effet rétroactif au 1er janvier 2025 pour les structures dont le taux de facturation est inférieur à 120%,
- la hausse de +1,95% du Bonus mixité sociale, du Bonus inclusion handicap,
- l'évolution de 1.95 % de la Prestation de service Relais petite enfance.

Les montants des autres prestations de services demeurent stables.

Le barème 2026 des aides sur fonds nationaux est disponible sur le Caf.fr - rubrique Professionnels - offres de services - partenaires locaux - actualités partenaires.

Le service d'action sociale de la Caf reste à votre disposition pour toutes questions : action.sociale@caf52.caf.fr



ACTUS DU TERRITOIRE

CALENDRIER DES AIDES AUX PARTENAIRES 2026

Afin d'assurer la continuité de vos financements, les appels à déclarations de données financières et d'activité ainsi que les versements associés sont organisés selon un calendrier précis.

Retrouvez en annexe les principales échéances à connaître pour l'année 2026.

En ce moment, outre l'appel à projets en cours (présenté dans cette Newsletter), les EAJE, ALSH, RPE, LAEP, services de Médiation familiale, Espaces Rencontre, services d'Aide à domicile doivent déclarer leurs ressources prévisionnelles 2026. La démarche doit impérativement être réalisée avant le 12/01/2026.

SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE

Pour cette édition 2026, la Caf de la Haute-Marne est partenaire de l'association Agir pour la Petite Enfance. La Caf de la Haute Marne est partenaire de la Semaine Nationale de la Petite Enfance 2026, placée sous le thème « Des équilibres ».

Les inscriptions à la Semaine de la Petite Enfance 2026 sont ouvertes.

La semaine de la Petite Enfance, ce sont des ateliers installations et événements en trio parents-enfants-professionnels à travers toute la France.

Cette nouvelle édition se déroulera du 14 au 21 mars 2026.

Les structures Petite Enfance du département, Eaje, Rpe et MAM sont invités à participer à cet événement.

Grâce au Partenariat de la Caf le Pack Accompagnement vous est offert :

Profitez du Pack Accompagnement offert pour la SNPE 2026 !

Dans le cadre de la Semaine Nationale de la Petite Enfance 2026, les structures du territoire bénéficient d'un accès gratuit au Pack Accompagnement, habituellement proposé au tarif de 70€. Ce pack a été conçu pour faciliter la préparation et la valorisation de votre participation. Il comprend :

- Un échange individuel avec un référent pédagogique
- Une fiche méthodologique pour organiser votre semaine
- Trois webinaires pratiques
- Une conférence à destination des professionnels de la Petite Enfance en mars 2026
- Une affiche pédagogique à télécharger
- Une boîte pédagogique complète
- Un kit de communication personnalisé avec le logo de votre Caf/CD.

Comment en bénéficier ?



Inscrivez-vous à la Semaine Nationale de la Petite Enfance sur : <https://www.semainenationaledelapetiteenfance.fr>

Rendez-vous dans "Mon compte"

Cliquez sur l'onglet "Accompagnement" pour accéder à tous les outils inclus dans le pack offert.

Ce dispositif clé en main a pour objectif de vous accompagner dans l'éveil des tout-petits et de vous fournir des outils concrets pour enrichir vos pratiques au quotidien.



Une micro-crèche de la Haute Marne remporte le prix Girafe Grand Est à la Semaine Nationale de la Petite Enfance 2025 !

Cette année, la micro-crèche de Thonne-les-Joinville a été mise à l'honneur en remportant le prix Girafe Grand Est aux Girafes Awards 2025 avec son projet Encore ! Encore ! Toutes nos félicitations.



ACTUS DU TERRITOIRE

ACTUALISATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR D'ACTION SOCIALE 2026

Acteur majeur de la solidarité nationale, la Caf est présente aux principaux moments de la vie des familles, avec des parcours attentionnés à la naissance d'un enfant mais aussi lorsqu'elles sont confrontées aux accidents de la vie : séparation, décès d'un membre de la famille, perte d'un emploi... qui peuvent entraîner des difficultés financières et l'isolement social.

Ce soutien sur mesure, élaboré en fonction des besoins, s'appuie sur différentes interventions :

- le versement des prestations légales,
- des rendez-vous des droits avec des travailleurs sociaux de la Caf,
- la mise en rapport avec les dispositifs et aides des autres acteurs locaux,
- **des aides financières possibles, décrites dans un Règlement Intérieur actualisé annuellement.**

Le nouveau Règlement est déjà disponible sur caf.fr, rubrique Allocataires / Offre de service / Accueil Offre de Service rubrique Partenaires / Partenaires locaux / Règlement intérieur d'Action sociale 2026.

Le RIASF 2026 comprend deux types d'aides :

- les Aides aux partenaires, sous la forme d'aides à l'investissement sous forme de subventions et/ou de prêts sans intérêt, et d'aides au fonctionnement.
- les Aides financières individuelles, qui ont pour objet d'accompagner les familles dans des moments clés de leur vie (naissance, séparation, décès, insertion sociale et professionnelle, amélioration du cadre de vie...) et faciliter l'accès aux loisirs et vacances. Elles interviennent en complément des droits aux prestations légales et des aides de droit commun versées par les partenaires de la Caf (FSL, CPAM, mutuelles, MDPH, Conseil départemental, associations...).

Les aides 2026 s'inscrivent dans la continuité des aides attribuées en 2025, avec :

- Un élargissement des familles bénéficiaires potentielles, avec un quotient familial permettant l'accès aux aides jusqu'à 900€
- La revalorisation du montant des aides aux loisirs de la Caf (Passeports loisirs) aux enfants de 4 à 17 ans
- Le maintien des prêts d'équipement ménager et mobilier jusqu'à 450€.

L'ensemble des aides proposées par la Caf de la Haute-Marne dans le cadre de son action sociale et familiale a été présenté lors du Webinaire Partenaires du 5/01/2026. Le replay pourra être retrouvé sur caf.fr rubrique professionnels/offres-et-services/caf-de-la-haute-marne/partenaires-locaux/webinaires-partenaires.



ACTUS DU TERRITOIRE

80 ANS DE LA SÉCURITÉ SOCIALE – DES JEUNES MOBILISÉS

La remise des prix du concours Jeunes sur les 80 ans de la Sécurité Sociale a été organisée par les organismes de Sécurité sociale haut-marnais (CAF, CPAM, CARSAT, MSA et URSSAF) le jeudi 11 décembre au lycée Bouchardon de Chaumont.

Le concours invitait les jeunes à réfléchir et à créer autour des valeurs fondatrices de notre République ; Liberté, Egalité et Fraternité et sur leur lien avec la Sécurité Sociale. A travers des productions originales (vidéos, affiches, podcast, bd...), les participants ont porté un regard engagé et créatif sur le rôle essentiel de la Sécurité Sociale dans notre société et sur la manière dont elle incarne ces valeurs au quotidien.

7 classes ont participé au concours, avec au total une quarantaine d'élèves inscrits travaillant activement en groupes, avec leurs professeurs, à la réalisation des supports.

Pour le thème « Liberté », un groupe constitué de 4 élèves en BTS SP3S s'est vu décerner le prix d'excellence pour une affiche comic-strip.

Pour le thème « Egalité », le classe de Terminale ST2S de 21 élèves a reçu un prix d'excellence pour ses 4 podcasts, comprenant une présentation de l'histoire de la Sécurité Sociale, la mise en lumière des aides de la Caf ou encore une analyse comparée avec le système autrichien.

Pour le thème « Fraternité », un groupe de 3 élèves de BTS SP3S a obtenu un prix pour saluer l'élaboration d'une vidéo d'une durée de 3 minutes.

Enfin, les directeurs de la Caf, de la CPAM, de l'Urssaf et de la MSA ont décerné un Prix « Coup de Cœur » à 3 élèves de BTS SP3S, qui ont réalisé une bande dessinée intitulée « Les mêmes lois pour tous ! ».

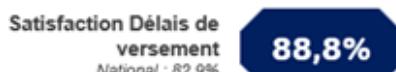
Une cérémonie officielle de présentation des œuvres et de remise de ces prix « d'excellence » et « coup de cœur » a eu lieu le jeudi 11 décembre dans l'amphithéâtre du Lycée Bouchardon, à Chaumont, en présence des élèves concernés, accompagnés de leurs professeurs, du Proviseur et des Directeurs de la CPAM, la CAF, l'URSSAF et la MSA.

Bravo à tous les élèves et leurs professeurs pour cette mise en lumière des valeurs de la Sécurité Sociale !



ACTUS DU TERRITOIRE

SATISFACTION – 89.9% DES ALLOCATAIRES HAUT-MARNAIS SATISFAITS DES SERVICES DE LA CAF



Une enquête nationale de satisfaction a été réalisée au printemps 2025, afin d'évaluer la satisfaction des usagers par rapport aux services proposés par la Caf et d'identifier les leviers d'optimisation de la relation de service et les attentes des allocataires. 6000 allocataires haut-marnais ont été interrogés dans ce cadre.

L'enquête portait sur les thématiques suivantes : les contacts avec la Caf, l'opinion globale sur les services de la Caf, les consultations du site caf.fr et les envois de mails à la Caf, les consultations de l'application mobile, les échanges téléphoniques avec la Caf, les échanges de courriers, les déplacements dans un accueil ou encore les modalités de constitution d'un dossier.

Au niveau national, l'enquête confirme une amélioration significative de la qualité de service, portée par la progression des délais de traitement et des outils numériques. La satisfaction globale (86%) progresse de 3 points depuis 2023

Au niveau local,

- **89,9% des allocataires se déclarent satisfaits des services de la Caf, soit un résultat significativement supérieur à la moyenne nationale (+ 4 points) et en forte hausse par rapport à 2023 (+ 7 points).**
- Sur tous les canaux de la relation de service, le taux de satisfaction des usagers haut-marnais est en hausse par rapport à 2023 (entre 3 et 10 points de satisfaction supplémentaires) et supérieur à la moyenne nationale.
- Les taux de satisfaction les plus élevés sont enregistrés sur les canaux Web, notamment l'application mobile et le traitement des courriels.

Une analyse détaillée de ces résultats sera réalisée au cours du premier trimestre 2026 et présentée dans une prochaine Newsletter Partenaires.

RETROUVEZ LA CAF SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Pour retrouver toute l'information de la Caf de la Haute-Marne (actualités, projets, informations...), n'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux !

- Sur Facebook, une page relayant les informations pratiques sur les droits, les démarches, des articles de fond, des activités...
- Sur X, une page mettant en avant l'actualité institutionnelle de l'organisme...
- Sur Linkedin, une page pour découvrir nos missions, nos métiers, nos actions...
- Sur Instagram, des informations pratiques sur les démarches à réaliser et l'actualité de l'organisme...
- Sur Youtube, des vidéos présentant les prestations et services de la Caf...



DE NOUVEAUX DÉLAIS DE TRAITEMENT DISPONIBLES SUR CAF.FR

Depuis décembre, la page dédiée aux délais de traitement de la Caf de la Haute-Marne s'élargit pour mieux informer les usagers et partenaires. En plus des 10 délais déjà suivis, 3 nouveaux indicateurs viennent compléter le dispositif :

- Délais de traitement des changements de situation professionnelle,
- Délais de traitement des demandes de CMG,
- Délais de traitement des aides aux victimes de violences conjugales.

Consultez l'ensemble des délais de traitement sur caf.fr > Caf de la Haute-Marne > Délais de traitement.

Ces délais sont mis à jour hebdomadairement et reflètent les délais moyens observés sur les 30 derniers jours.

AGENDA



PROCHAIN RENDEZ-VOUS

Webinaire Partenaires

Lundi 02/02/2026 à 10h30

Partenaires

Les étapes incontournables de vos relations avec la Caf de la Haute-Marne

EN COURS EN DEBUT D'ANNEE

- Depuis fin novembre **Dépôt des projets et demandes de subventions dans le cadre de l'appel à projets Partenaires 2026**
Retour attendu avant le **12/01**
- Depuis le 2/12 **Dépôt des projets relatif à la mission d'animation du réseau Parentalité Haute-Marne, dans le cadre de l'appel à projet local**
Retour attendu avant le **12/01**
- Depuis le 7/12 **Saisie des prévisionnels 2026 sous AFAS des prestations de service suivantes : EAJE, RPE, Médiation familiale, Aide à domicile, Centres sociaux, EVS**
Retour attendu avant le **3/01**
- Depuis le 10/12 **Dépôt des projets Parentalité 2026**
Retour attendu avant le **17/03**
- Depuis le 14/12 **Saisie des prévisionnels 2026 sous AFAS des prestations de service suivantes : ALSH, PS Jeunes, Espace de rencontre, FJT, PAEJ, LAEP**
Retour attendu avant le **10/01**

CALENDRIER 2026

mis à jour le 5/01/2026



JANVIER

- 4/01** Dernière relance Actualisation des données prévisionnelles 2026 pour les EAJE, RPE, Méd. Familiale, Aide à Domicile, Centres Sociaux, EVS
Retour attendu avant le **10/01**
- A partir du 5/01** Versement du premier acompte des prestations de service, si le prévisionnel 2026 est reçu et validé
- 11/01** Dernière relance Saisie des prévisionnels 2026 sous AFAS des prestations de service suivantes : ALSH, PS Jeunes, Espace de rencontre, FJT, PAEJ, LAEP
Retour attendu avant le **16/01**
- 15/01** Date limite de retour du bilan annuel 2025 de l'animation du dispositif Promeneurs du Net

FEVRIER

- A partir du 8/02** Saisie des **réels 2025** sous AFAS des prestations de services suivantes : EAJE, RPE, Aide à domicile, Centres sociaux, Médiation familiale, Espace de vie sociale, Espace rencontre, FJT, LAEP, PAEJ, PS Jeunes
Retour attendu avant le **27/02**
- 12/02** Commission d'Action Sociale
Examen des demandes de subventions et projets transmis avant le 10/01
- A partir du 15/02** Saisie des **réels 2025** sous AFAS de la prestation de service ALSH
Retour attendu avant le **6/03**
- 28/02** Date limite de retour des **bilans annuels 2025 Promeneurs du Net**

MARS

- 2/03** Date limite de retour des **bilans 2025 Lieu Ressources**
- 11/03** Lancement de l'appel à projet « Plan Mercredi »
Retour attendu avant le **30/05**
- 16/03** Appel des déclarations prévisionnelles 2026 Plan Mercredis
Retour attendu avant le **3/04**

AVRIL

- 9/04** Commission d'Action Sociale
Examen des demandes de subventions et projets transmis avant le 9/03
- 14/04** Saisie des **bilans annuels 2025 RPE** sous Sphinx
Retour attendu avant le **28/05**

JUIN

A partir du 14/06

Saisie des **réels 2025** sous AFAS de la prestation de service **CLAS**

Retour attendu avant le **30/07**

Mi-juin

Commission d'Action Sociale

Examen des demandes de subventions et projets transmis avant le 15/05

19/06

Lancement de l'**appel à projet Campagne CLAS 2026/2027**

Retour attendu avant le **30/07**

A partir du 21/06

Campagne d'**actualisation de juin** pour la prestation de service **ALSH**

Retour attendu avant le **10/07**

A partir du 28/06

Campagne d'**actualisation de juin** pour les prestations de service **EAJE, Aide à domicile et Médiation familiale**

Retour attendu avant le **10/07**

OCTOBRE

31/10

Date limite de retour des **documents d'évaluation et renouvellement des projets de fonctionnement RPE** (renouvellement d'agrément)

NOVEMBRE

Mi-Nov

Commission d'Action Sociale

Examen des demandes de subventions et projets transmis avant le 31/10

A partir du 22/11

Campagne d'**actualisation de novembre** pour la prestation de service **EAJE**

Retour attendu avant le **7/12**

SEPTEMBRE

A partir du **10/09** **Versement du deuxième acompte des prestations de service, si le réel 2025 est reçu et validé**

A partir du **13/09** **Saisie des prévisionnels 2026 sous AFAS de la prestation de service CLAS**

Retour attendu avant le **10/10**

A partir du **15/09** **Appel des déclarations de données actualisées de septembre 2026 pour les Plans Mercredis**

Retour attendu avant le **6/10**

Mi-Sept **Commission d'Action Sociale**

Examen des demandes de subventions et projets transmis avant le 28/08

A partir du **20/09** **Campagne d'actualisation de septembre pour la prestation de service ALSH**

Retour attendu avant le **17/10**

A partir du **27/09** **Campagne d'actualisation de septembre pour les prestations de service EAJE, Aide à domicile, RPE, Médiation familiale**

Retour attendu avant le **24/10**

DECEMBRE

1/12 **Dépôt des projets Promeneurs du Net 2027 dans le cadre de l'appel à projet local**

Retour attendu avant le **31/12**

Début décembre **Dépôt des projets et demandes de subventions dans le cadre de l'appel à projets Partenaires 2027**

Retour attendu avant le **14/01**

Dépôt des projets relatif à la mission d'animation du réseau Parentalité Haute-Marne, dans le cadre de l'appel à projet local

Retour attendu avant le **14/01**

CALENDRIER 2026

mis à jour le 5/01/2026



Pour toute demande de subvention :

action-sociale@caf52.caf.fr

Pour toute question sur les prestations de service, **Mon Compte Partenaires**, AFAS, CDAP et **monenfant.fr**, les chargés de développement de la Caf sont à votre disposition

• Pour la Communauté d'Agglomération du Grand Saint-Dizier Der et Vallées (volet jeunesse), la Communauté de Communes des Trois Forêts et la Communauté de Communes des Savoir-Faire :
Aurélie HUNZIKER **03.25.56.74.44**

• Pour la Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne, la Communauté d'Agglomération du Grand Saint-Dizier Der et Vallées (volet enfance)
Chantal FORTIER **03.25.56.74.45**

• Pour la Communauté de Communes du Grand Langres, la Communauté de Communes d'Auberive Vingeanne et Montsaugeonnais:
Christine TOULOUSE et Amandine PAQUIER **03.25.30.80.71**

• Pour la Communauté d'Agglomération de Chaumont et la Communauté de Communes de Meuse Rognon:
Yvon BOUVIER **03.25.30.62.42**

Retrouvez l'ensemble des règles relatives aux aides aux partenaires (conditions d'octroi, démarches, accès aux formulaires) **sur caf.fr** et dans le **Règlement Intérieur d'Action Sociale et Familiale de la Caf de la Haute-Marne**

